

L'éducation : priorité fondamentale de Nanterre

Deux établissements scolaires vont être inaugurés à Nanterre : l'école et le centre de loisirs Lucie-Aubrac le 11 février 2012 et l'extension de l'école Romain-Rolland le 28 janvier 2012.

A cette occasion, Fenêtre sur... a rencontré Zacharia Ben Amar, adjoint au maire délégué à l'enseignement élémentaire et secondaire.

Fenêtre sur... : l'inauguration de ces deux établissements est un événement important pour l'enseignement primaire. Pourquoi un tel investissement financier de la collectivité dans ce domaine ?

Zacharia Ben Amar : Cela faisait 20 ans que la ville n'avait pas construit de groupe scolaire. La dernière école était celle de Pablo-Picasso – une maternelle, une élémentaire et un gymnase – Rares sont les communes qui investissent aujourd'hui dans le domaine de l'éducation. La municipalité a une réelle volonté de marquer comme priorité fondamentale l'éducation des enfants et des jeunes de la ville. Avec une réflexion de fond qui associe l'ensemble des partenaires.

Nanterre se développe et nous devons veiller à ce que cela s'effectue harmonieusement. Le groupe scolaire

Lucie-Aubrac accueillera les enfants du quartier des Provinces-Françaises et ceux des Terrasses. Il était impensable pour les élus et les habitants que ce nouvel équipement ne soit pas conçu comme une passerelle entre ces deux quartiers.

C'est avec cette même volonté que le nom de Lucie-Aubrac a été choisi. Elèves, parents, enseignants, personnel communal ont été consultés pour dénommer la nouvelle école. Le bureau municipal a ensuite entériné le choix.

Je veux également remercier l'ensemble du personnel communal de toutes les directions concernées qui a fourni un travail pharaonique pour que l'établissement soit fin prêt à accueillir les enfants le 5 janvier 2012.

F. S. : que va devenir l'école des Provinces-Françaises ?

Zacharia Ben Amar : A l'été 2012, les locaux de la 9^e circonscription de l'Éducation nationale, du CMPP et de l'école élémentaire seront détruits. La maternelle sera démolie quant à elle en 2014-2015.

F. S. : Pourquoi avoir agrandi l'école Romain-Rolland maintenant ?

Zacharia Ben Amar : avec l'extension et le centre de loisirs Romain-Rolland, il s'agit d'un double investissement. Nous savions que la maternelle aurait besoin d'être étendue dans deux ou trois ans pour accueillir les nouveaux enfants. La seule solution consistait à empiéter sur l'Institut médico-éducatif, voisin direct de l'école. Nanterre œuvre depuis des décennies pour la réussite pour tous. Il était donc hors de questions que les enfants de l'IME perdent en qualité d'accueil. C'est pourquoi nous avons décidé de construire rue Paul-Vaillant-Couturier un nouvel équipement, dédié à l'IME, alors que cela n'était pas prévu dans ce mandat. Nous avons devancé le calendrier et les familles fréquentant Romain-Rolland bénéficient maintenant d'une maternelle spacieuse et d'un vrai centre de loisirs qui n'existait pas auparavant (les enfants étaient dispersés entre les centres Riou, Moulin des Gibets et Hauts Gibets).

F. S. : il y a quelques semaines, les Nanterriens ont été consultés dans le cadre de Nanterre à mi-parcours. Quel bilan tirez-vous de cette initiative dans votre délégation? Et quelles sont les actions qui restent à mener jusqu'en 2014 ?

Zacharia Ben Amar : Les Nanterriens ont reconnu le travail accompli par les agents avec un taux de satisfaction de 86 % ce qui est une belle reconnaissance pour le personnel communal qui est le garant de la qualité des prestations et de l'image de la ville.

L'enjeu majeur pour ma part est de garder la même qualité partenariale avec l'Éducation nationale. C'est notre grande fierté. Dans le cadre du Prus du Petit-Nanterre, la maternelle La-Fontaine, entièrement rénovée, sera livrée en septembre prochain. Nous pourrons alors débiter la rénovation complète de l'école des Pâquerettes. Enfin nous poursuivrons le développement du dispositif « Après l'école » dans les écoles Anatole-France et Pablo-Neruda. ■



Qui était Lucie-Aubrac ?

Lucie-Aubrac est née le 29 juin 1912 à Paris. Elle vit seule dès l'âge de 19 ans et parallèlement à ses études pour devenir professeur et à ses divers emplois, Lucie fréquente le Cercle international de jeunesse et milite aux Jeunesses communistes. Cela lui donne des premières idées pacifistes, accentuées lorsqu'elle s'inscrit à l'Union fédérale des étudiants à La Sorbonne.

En 1938, elle est nommée professeur à Strasbourg, où elle rencontre Raymond, qu'elle épouse en décembre 1939 et avec qui elle fut une résistante à l'occupation allemande et au régime de Vichy pendant la Seconde Guerre mondiale. Elle réussit d'ailleurs à faire libérer son mari de prison et à le faire s'évader à deux reprises grâce à sa détermination et son caractère.

En 1987, le couple assista au jugement de Klaus Barbie à Lyon.

En mars 1997, on annonce la sortie d'un film Lucie Aubrac de Claude Berri, sur l'histoire de sa vie de résistante.

Lucie fut également une grande militante du devoir de mémoire auprès des plus jeunes.

Elle est décédée le 14 mars 2007 à Issy-les-Moulineaux à l'âge de 94 ans. Ses obsèques ont eu lieu aux Invalides, avec les honneurs militaires, et en présence du chef de l'État, du Premier ministre et de nombreuses personnalités politiques.